

La Rose et le Réséda

Lettre de la commission laïcité et relations avec les croyants

n°4



Laïcité

Edito



Pierre Dharréville
Responsable national du PCF
en charge de la laïcité
et des relations avec les croyants,
secrétaire départemental du PCF13

Numéro spécial

Sommaire

- p2 Annie Mazet : un souffle nouveau est-il porté par le pape François 1er ?
- p3 Livre sur le pape par J. Benezit
- p4 Interview : une musulmane féministe par Pierre Saly
- p5 Extrait de la note du PCF sur le voile à la crèche
- p6 Le fondamentalisme, un suicide de la pensée
- p7 La charte de la laïcité dans les écoles
- p8/9 Les municipales - L'Europe et la laïcité
- p10/11 La laïcité aujourd'hui : le débat à la fête de l'Humanité 2013
- p12 Le billet de Bernard Vasseur

Engager le dialogue avec les croyants, c'est le moment.

Le fait religieux est très présent au cœur des récits médiatiques et les religions sont enrôlées dans l'affrontement identitaire qui tente de se structurer dans notre pays et dans le monde. Les intégrismes sont toujours là, cherchant à gagner de la prise sur les consciences et sur la vie sociale. Mais les courants progressistes font entendre de leur côté une autre conception de la foi, une autre manière de la vivre. Entre l'émancipation et la réaction, la bataille fait rage dans ces corps sociaux que sont les «Églises», comme dans toute la société. La crise appelle des solutions, des issues, de l'air.

Les hommes et les femmes, ceux qui croient au ciel comme ceux qui n'y croient pas, doutent, s'interrogent, sont en révolte face à la crise et face à l'incurie des politiques mises en œuvre. Si tout un peuple semble avoir abandonné la quête, tout un peuple cherche, tout un peuple s'accroche aux signes d'espoir. Sortirons-nous de cette crise plus humains, mieux humains, ou bien cette crise va-t-elle continuer à abîmer l'humanité ? Face à cela, les communistes sont dans l'action. Ils refusent d'accréditer ce clivage identitaire, cette fragmentation sociale. Ils veulent dialoguer, débattre, rassembler, s'engager. Ils refusent les réflexes de peur et combattent toute forme de haine.

La démarche de rassemblement qui est la nôtre, qui est inscrite dans notre culture et notre pratique, elle a de tous temps été marquée par le refus de se diviser sur la question de la foi.

Elle a de tous temps été marquée par une volonté de dialogue avec les croyants, ces hommes et ces femmes en quête de sens à travers leurs convictions religieuses. Nous l'avons toujours fait sans complaisance pour le communautarisme, l'intégrisme, le cléricalisme ou l'obscurantisme.

...

PCF
Parti communiste français

N'hésitez pas à rejoindre
notre réseau en écrivant à :
laicitecroyants@pcf.fr
PCF 2 Place du Colonel
Fabien 75019 Paris

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013

À 18H00 ESPACE OSCAR NIEMEYER, SALLE 25
PCF - 6, AVENUE MATHURIN MOREAU - PARIS 19^e M^e COLONEL FABIEN

**FACE À L'AFFRONTEMENT IDENTITAIRE QUI
FRAGMENTE LA SOCIÉTÉ, QUEL DIALOGUE
À ENGAGER AVEC LES CROYANTS ?**

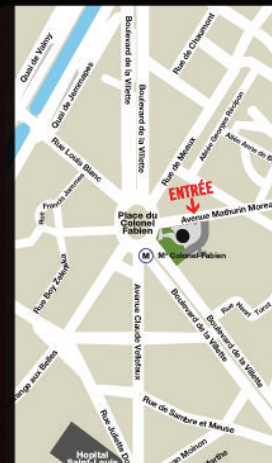


En présence de grands témoins. Avec Annie Mazet, membre de l'exécutif en charge de la laïcité et des relations avec les croyants et de Pierre Dharréville, Membre de l'exécutif en charge de la démocratie, auteur du livre, *La laïcité n'est pas ce que vous croyez*.

Le Parti communiste français a une longue histoire de dialogue avec les croyants. Dans un contexte où le fait religieux est fortement présent au cœur des récits médiatiques, au moment où l'islamophobie se banalise sous l'impulsion permanente de l'extrême droite, à l'heure d'ouvrir la porte de l'espoir en rassemblant toutes les forces disponibles, un nouvel essor du dialogue avec les croyants est partout nécessaire. Qu'attendre de ce dialogue et comment s'y prendre ?

Inscription auprès de la Commission laïcité et relations avec les croyants. Annie MAZET laicite-croyants@pcf.fr

RENCONTRE



François, le pape d'un temps nouveau ?

...
Nous savons que les corps sociaux, quels qu'ils soient, ont toujours leurs conservatismes, qu'ils gardent parfois pour la société des temples qui mériteraient de voir souffler le vent, qu'il est parfois difficile de se défaire du côté obscur des traditions. Nous savons que pour beaucoup d'hommes et de femmes, la foi est un espace de liberté, une source de libération humaine, une manière d'être humain aux autres dans la vie quotidienne.

Cette volonté de dialogue s'exprime avec les non-croyants comme avec les croyants nous ne jugeons pas le fait de croire ou de ne pas croire. Mais puisque nous reconnaissons l'existence du fait religieux et de la foi, nous la prenons en compte dans notre relation à la société.

A l'heure où toutes ces questions essentielles se posent pour l'avenir de l'humanité comme pour l'avenir de notre vivre ensemble, nous devons engager le dialogue de plus belle, comme nous l'avons su faire aux heures de grand péril et de grande espérance de notre histoire, nous devons ouvrir avec elles et avec eux comme avec tant d'autres, des portes nouvelles, construire du commun, inventer l'espoir dont nous avons besoin.

Ne craignons pas ce débat. Alors que les forces politiques sont dans une attitude double-face alliant mise à distance et instrumentalisation des religions, le dialogue ouvert et respectueux que nous proposons a toutes les chances de rencontrer des attentes.

Leur vision du monde nous intéresse. C'est pourquoi nous organisons, le 15 novembre prochain, une rencontre nationale : pourquoi et comment engager le dialogue ? Avec toutes les forces disponibles, nous voulons, avons nous dit, «rallumer les étoiles».

Voilà plus de six mois que le pape argentin François a été élu.

Un souffle nouveau est-il porté par le successeur de Benoît XVI ?

« La 1^{ère} réforme doit être celle de la manière d'être », a-t-il déclaré. Lui-même s'attache à se montrer proche des gens et de leur condition de vie, plus simple dans ses déplacements et ses rencontres. S'il demande du temps pour que des changements et des réformes voient le jour dans l'Eglise, il semble conscient que le temps presse. Et de citer François d'Assise : « commence par faire le nécessaire, puis fais ce qu'il est possible de faire et tu réaliseras l'impossible sans t'en apercevoir ». Sa volonté ira-t-elle jusqu'à combattre vraiment les conservatismes de l'Eglise ?

Le pape Paul VI dans son discours de clôture du concile Vatican II en décembre 1965 disait sur l'attitude de l'Eglise dans son rapport au monde : « Notre Concile s'est vivement intéressé à l'étude du monde moderne. Jamais peut-être comme en cette occasion, l'Eglise n'a éprouvé le besoin de connaître, d'approcher, de comprendre, de pénétrer, de servir, d'évangéliser la société qui l'entoure, de la saisir et pour ainsi dire de la poursuivre dans ses rapides et continues transformations... ».

Dans le livre d'Anne Soupa et Christine Pedotti « les pieds dans le bénitier », on peut lire : « le concile de Vatican II a coïncidé avec le plus grand changement anthropologique jamais enregistré dans l'histoire humaine en un temps aussi bref. Si grand que nous avons peine à en prendre conscience : le contrôle de la fécondité et l'émancipation des femmes, les progrès fulgurants de la médecine, de l'hygiène et l'augmentation sans précédent de l'espérance de vie, les communications mondiales... Nous ne pouvons que le répéter, on ne peut pas comprendre ce monde, notre monde avec des concepts et des systèmes de pensée faits pour un autre monde. Ce ne sont ni le concile ni ses « excès » qui font penser un péril sur l'Eglise Catholique, c'est son immobilisme, sa paresse intellectuelle et spirituelle... ». Aux yeux du pape François, le concile de Vatican II (1962-1965) inspiré par Jean XXIII reste « irréversible, ce qui est préoccupant c'est le risque d'idéologisation de la liturgie, son instrumentalisation ». Et il en vient à déclarer à des journalistes qui l'interrogent à propos des personnes divorcées, ou des personnes homosexuelles, que l'Eglise institutionnelle a jusqu'ici stigmatisées :

« je ne suis personne pour juger... il faut toujours considérer la personne, notre vie consiste à marcher, cheminer, agir, chercher, voir... la tradition et la mémoire du passé doivent nous aider à avoir du courage d'ouvrir de nouveaux espaces... ».



Son premier voyage se fait à Lampedusa où s'échouent les bateaux de migrants. Dans un message pour la journée mondiale des migrants et des réfugiés, il écrit :

« Migrants et réfugiés ne sont pas des pions sur l'échiquier de l'humanité. »

Il s'agit d'enfants, de femmes et d'hommes qui abonent ou sont contraints d'abandonner leurs maisons pour diverses raisons... en marche avec les migrants et les réfugiés, l'Eglise s'engage à comprendre les causes négatives et à valoriser les retombées positives sur les communautés d'origine, de transit et de destination des mouvements migratoires... cette réalité des migrations, avec les dimensions qu'elle présente en notre époque de la mondialisation demande à être affrontée et gérée d'une manière nouvelle, équitable et efficace, qui exige avant tout une coopération internationale et un esprit de profonde solidarité et de compassion... La « culture de la rencontre », seule capable de construire un monde plus juste et fraternel, un monde meilleur. Les moyens de communication sont appelés à entrer dans cette « conversion des attitudes » et à favoriser ce changement de comportement envers les migrants et les réfugiés ».

L'avènement du pape François provoque une vive espérance parmi de nombreux croyants. Des signes sont donnés pour un monde plus juste, démocratique, solidaire et de paix, mais il reste pour cela bien du chemin à parcourir. Comment les catholiques se saisiront-ils de ce message ? L'impact social de leur foi en sera-t-il transformé ? A l'heure où se déroule une crise sociale mondiale accrue par les politiques libérales, refuser la fatalité, toutes les formes d'injustices, l'individualisme, cela nous intéresse pour construire un monde nouveau plus humain. Avec tous ceux et celles qui sont disponibles, construisons un autre projet où l'humain sera au cœur, qui mettra à l'ordre du jour les valeurs que nous portons d'égalité, de justice sociale et de fraternité.

Annie Mazet

Le pape François : originalité et enjeux d'une élection

Dans son ouvrage *François, pape du nouveau monde*, (Yves Briend Editeur) édité quelques jours après l'élection du cardinal Bergoglio, Michel Cool, ancien journaliste à *La Vie* et à *Témoignage Chrétien*, nous livre un portrait du pape François. Réflexions à partir de sa lecture.

Après la démission du pape Benoît XVI, les 115 cardinaux ont choisi le 13 mars 2013 l'argentin Jorge Mario Bergoglio pour lui succéder. Pour la première fois depuis le VIII^e siècle ce pape vient d'un autre continent que l'Europe. Un choix révélateur du changement de centre de gravité qui s'est opéré ces dernières décennies au sein de la géographie mondiale du catholicisme. Les pays émergents du Sud occupent désormais une place de plus en plus grande. Avec 40% de la population mondiale catholique l'Amérique latine est devenue le premier continent catholique. Un continent où les peuples victimes des dominations capitalistes expérimentent les chemins des transformations sociales.

La période argentine

Né en 1935 dans un quartier de Buenos Aires dans une famille de 5 enfants, de condition modeste, il entre à 22 ans au noviciat de la compagnie de Jésus. Durant 6 années, dont 3 années sous la dictature militaire implacable dirigée par Videla, il exerce la première responsabilité dans l'ordre des Jésuites en Argentine.

On sait que durant cette période marquée de violences et de souffrances pour le peuple argentin, une grande partie de la hiérarchie de l'Eglise catholique a préféré la compromission à la condamnation de la junte. Depuis son élection au Vatican la presse soulève des interrogations.

Il lui est reproché sa passivité voire, pour certains, sa complicité avec le régime. D'autres voix comme celle de Adolfo Perez Esquivel, Prix Nobel de la Paix, défenseur des droits de l'homme et victime de la dictature argentine affirment que « certains évêques ont été complices de la dictature mais Bergoglio non. (...) rien ne le relie à la dictature ».

Et qu'en est-il de la théologie de la libération ?

L'auteur évoque « les débats vifs qui opposent partisans d'une résistance effective (face à la dictature et aux souffrances du peuple argentin - ndlr) et d'une théologie de la libération prônant l'action violente et les autres, dont fait partie Bergoglio, qui récusent la politisation outrancière de la foi et défendent avant tout l'unité et la spiritualité de leur Ordre ».

Pourtant à cette même époque, un bras de fer oppose à Rome le supérieur général des jésuites, figure emblématique de l'option préférentielle pour les pauvres, au pape Jean Paul II qui n'apprécie pas le rapprochement de certains jésuites avec des théoriciens marxisants de la théologie de la libération. Dans cette dernière période les choses semblent évoluer au Vatican. Ainsi La Croix du 12 avril 2013 rapportait les propos de Mgr Müller, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi :

« la théologie de la libération peut être comprise dans un sens catholique, c'est-à-dire non basée sur un concept marxiste ou athée, mais sur un discours de la dignité de l'être humain, pour « démontrer l'injustice des structures mises en place et les combattre activement car elles contredisent complètement l'image chrétienne de l'humanité. Nul ne peut être écarté des biens de ce monde... »

Où François placera-t-il le curseur ?

A en croire Michel Cool le principal atout du nouveau pape « est d'incarner une synthèse entre les tenants du conservatisme doctrinal opposés à une libéralisation sans crin des mœurs dans la société et les hérauts du catholicisme social dressés contre les dérives d'une mondialisation débridée à la solde des puissances financières ». Il appuie son propos sur les expériences argentines qui montrent à la fois un évêque proche des pauvres, déclarant que la pauvreté est une atteinte aux droits de l'homme et en même temps un évêque attaché aux valeurs traditionnelles de l'Eglise, opposé au mariage des prêtres, à l'avortement, au mariage des couples homosexuels...

Certes il faudra attendre les décisions du pape François pour se faire une idée sur le positionnement du curseur, mais il est évident que le poids des forces de progrès sera déterminant.

Dans notre pays, de nombreux catholiques avec leurs associations (JOC, l'Action Catholique, CCFD - Terre solidaire...) appellent aujourd'hui leur Eglise à être plus ouverte sur le monde et davantage sur le terrain des luttes sociales. Ce courant trouve toute son expression à l'échelle mondiale y compris sur les terres du pape, en Amérique latine où l'action des peuples continue de s'appuyer sur la théologie de la libération pour réclamer plus de justice sociale. Il n'y a donc pas de hasard lorsque le pape François inscrit toute sa démarche dans l'option préférentielle aux pauvres.

Quelles peuvent être les réformes ?

Pour l'heure, ce qui semble avoir guidé la majorité des deux tiers des cardinaux nécessaire à l'élection du nouveau pape lors du conclave, c'est une volonté très forte de tourner la page des dysfonctionnements de la curie et des multiples scandales qui ont terni l'image et la crédibilité de l'Eglise. Pour reprendre l'appel du Christ de Saint-Damien à François d'Assise cité dans ce livre par le Père franciscain Michel Hubaut :

« Va, François, répare ma maison qui, tu le vois, tombe en ruine ! ». Parmi les urgences, l'ouvrage liste dix chantiers de réformes sur lesquelles le pape François est attendu. De ce point de vue les récentes décisions prises au Vatican semblent indiquer la voie sur laquelle le pape entend avancer.

Sur le chantier de la crise économique

Michel Cool rappelle que le nouveau pape « qui s'est distingué dans son pays natal en pourfendant les dérives du système capitaliste libéral et financier se montrera sûrement combatif face à une mondialisation qui ne vante que des valeurs marchandes (...) ». Alors que Benoît XVI dans son encyclique *Caritas in Veritate*, n'allait pas au-delà de la notion de charité, affaiblissant ainsi toutes réflexions sur les causes et les responsabilités de la crise du système, d'autres voix se sont faites entendre : les comités Justice et Paix des catholiques d'Europe mettent clairement en cause le capital financier et exigent que l'on arrête de faire payer les peuples. Même si elles sont passées sous silence par les médias, des forces, marquées par le souci de la solidarité concrète et par la lucidité sur l'origine de la crise du capitalisme, existent, dans les milieux catholiques. A sa manière le pape Bergoglio en tient compte lorsqu'il évoque, le 1^{er} mai sur la place Saint Pierre, les personnes au chômage « souvent à cause d'une conception purement économique de la société qui recherche le profit égoïste, sans tenir compte des paramètres de justice sociale ».

Les rapports sociaux, les nouvelles capacités humaines, l'aspiration au partage et à la coopération traversent, certes de façon complexe, l'Eglise catholique d'aujourd'hui. En ce sens, l'élection du pape François et sa priorité aux pauvres portent l'espoir d'une Eglise plus en phase avec le monde. Mais la curie et la partie la plus conservatrice du monde catholique n'ont pas encore dit leur dernier mot.

Michel Cool

François
Pape du Nouveau Monde
Biographie



Musulmane et féministe

Bonjour Ismahane Chouder. Nous connaissons la place que vous prenez dans les combats pour la justice, le respect et l'égalité sans oublier la laïcité. Croyante, vous portez le voile, et militante, vous participez activement aux activités de Mamans toutes égales, de Islam et laïcité, du Collectif des féministes pour l'égalité, de Participation et spiritualité musulmanes, de Musulmanes en mouvement etc. Merci d'avoir bien voulu répondre aux questions de la commission nationale "Laïcité et rapports avec les croyants" du PCF.

Merci à vous, Pierre Saly, et à la commission nationale « Laïcité et rapports avec les croyants » du PCF de m'offrir cette tribune.

On parle beaucoup d'un féminisme musulman qui est en train d'émerger. Quels sont selon les vous les fondements religieux d'un tel féminisme et comment réfutez-vous l'idée que l'islam (comme d'autres religions) est, dans ses principes et ses pratiques, hostile à l'égalité entre les hommes et les femmes ?

Je précise en premier lieu que le féminisme musulman est un mouvement non pas en émergence mais qui date d'au moins une vingtaine d'années. Méconnu, voire même plutôt ignoré en France ou recouvert par des représentations fausses, l'expression « féminisme musulman » ne désigne pas un mouvement structuré et homogène. Il est le fait d'universitaires, d'intellectuelles et de militantes, et vise, à partir d'une appropriation et d'une réinterprétation des sources religieuses, à réaffirmer la lettre et l'esprit profondément égalitaires des sources scripturaires islamiques. La méthodologie usitée en ce sens vise à désimbriquer les différents champs concernés : les sources, les différentes interprétations qui en sont faites et qui vont des plus littéralistes et rigoristes aux plus réformistes, et enfin les multiples et diverses pratiques. Ce qui me permet de dire que ce n'est pas parce qu'un homme, un groupe ou un système opprime les femmes que c'est le Texte qui le lui permet et compris quand celui-là le fait et/ou le justifie au nom du religieux.

Quels sont les terrains sur lesquels en France aujourd'hui les droits des jeunes filles et des femmes qui se réclament de l'islam doivent spécifiquement être défendus ?

Droit à l'école, droit au travail, accès aux espaces politiques et syndicalistes... les domaines sont innombrables tant les discriminations sont généralisées. Il s'agit de s'engager dans la défense de droits fondamentaux indépendamment de ce que l'on pense de l'islam, du port du foulard ou que sais-je encore. Aujourd'hui, après une interminable série d'attaques politiques et législatives, encourageant la multiplication des actes, déclarations, discours, agressions islamophobes, c'est concrètement le droit des femmes portant un foulard de participer à la vie publique, de travailler, de s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants qui est bafoué. Ces mesures contribuent aussi à cautionner les agressions qu'elles vivent au quotidien et les excluent totalement de l'espace public, et ce au prétexte d'une laïcité et d'un féminisme dévoyés.



La révolution tunisienne de 2011

Face à l'offensive islamophobe qui vient de l'extrême-droite, de la droite et de certains secteurs se proclamant de gauche comment voyez-vous que puisse se construire un front de résistance et de reconquête, dans le cadre de quelles alliances et avec quelle participation du PCF ?

Ne nous y trompons pas, l'islamophobie est devenue le canal privilégié d'expression – et même de régénération – du racisme dans notre pays. Un racisme "respectable" qui ne dit pas son nom et qui est devenu un système d'exclusion qui transcende tous les clivages politiques. De ce point de vue là, il me semble être déjà trop tard pour résister. Le temps est à la riposte. Une riposte globale organisée pour infléchir la tendance et stopper les dégâts. Pour cela, toutes les bonnes volontés peuvent et se doivent de rejoindre, soutenir, renforcer et/ou travailler en partenariat avec les différents collectifs de terrain déjà engagés de longue date contre cette offensive islamophobe. Et de ce point de vue là, je souhaite que le PCF s'engage en tant que tel, et pas seulement par le biais d'individualités, dans ce front large qui reste à constituer, au nom de nos principes communs et de nos valeurs partagées.

Propos recueillis par Pierre Saly

CRIF

Suite aux condoléances adressées par le secrétaire national du PCF au CRIF après le décès d'un de ses anciens présidents Jean Kahn, son nouveau Président, Roger Cukierman a sollicité une rencontre avec Pierre Laurent. Cette rencontre s'est déroulée au siège du Conseil national.

Les échanges ont porté sur l'antisémitisme et le racisme, sur les campagnes engagées pour la paix en Israël et en Palestine, sur la laïcité, sur la situation de crise sociale et politique.

A partir de Baby-Loup

A partir de l'affaire de la crèche Baby-loup, le secrétariat de la commission laïcité et relations avec les croyants a rédigé une note de réflexions développée. Quelques extraits.

La note appelle notamment à identifier deux problèmes : celui soulevé par les faits, celui soulevé par le débat.

L'entreprise est-elle un lieu où les convictions, qu'elles soient politiques, philosophiques ou religieuses ne doivent pas s'exprimer ? La réponse est non. Une entreprise peut-elle empêcher ses salariés de se vêtir comme il leur plaît si cela n'entrave pas leur capacité à faire face aux missions qui leur sont confiées ? La réponse est non. Une entreprise ou une association qui touche des fonds publics, doit-elle se conformer à une forme de «neutralité» ? Et peut-elle, sous cet argument, discriminer tel ou tel de ses salariés ? La réponse est non. (...) Les structures en contact avec des enfants doivent-elles être soumises à une attention particulière liée au respect de la conscience en formation de l'enfant ? La réponse est oui. (...) une règle de discrétion supplémentaire devrait s'appliquer pour s'intégrer mieux à l'environnement et à la relation éducative. Une entreprise privée peut-elle inclure dans son règlement des clauses plus restrictives que la loi ? La réponse est non. On retombe sur le respect de la hiérarchie des normes, qui ne sauraient être par principe et en général restrictives par rapport à la loi. C'est la loi qui s'applique pour faire respecter les droits, le contrat ne peut que les améliorer et non pas les réduire. Dans le cas des entreprises privées la loi donne la possibilité de limiter le port de signes religieux (du voile) lorsque cela entrave le travail et provoque un sentiment de partialité dans la mission. Il faut le faire de manière proportionnée, et le justifier de manière expresse et circonstanciée, sans quoi cela est déclaré discriminatoire. C'est à juste titre que Dounia Bouzar fait observer qu'il n'y a aucun vide : il suffit d'appliquer la loi existante. (...) Pour gagner les consciences c'est le pouvoir de conviction qui doit l'emporter sur les arguments d'autorité. Cela nous amène à mener au moins cinq combats : celui pour l'égalité des droits, celui contre les intégrismes, celui contre le racisme, celui pour l'éducation, celui de l'internationalisme.(...)



Interdites de sorties scolaires

En Seine-Saint-Denis, l'application d'une circulaire du 27 mars 2012 interdisant aux mamans portant un foulard d'accompagner les sorties scolaires provoque la colère.

Au Blanc-Mesnil, les mamans s'organisent et s'expriment «pour une solution partagée», se revendiquant «mères soucieuses de l'avenir de leurs enfants», «femmes engagées dans la vie de leur quartier», parents co-éducateurs.

« En nous excluant des sorties scolaires, c'est notre rôle de parents qui est remis en cause », écrivent elles dans un tract. Et de poursuivre : « Nous ne sommes pas plus soumises que d'autres, ni un danger pour la République. Dans les médias, nous serions soumises, et le voile serait le signe de cette oppression.

Mais avec cette circulaire, on nous renvoie «à la maison».» Elles pointent également la contradiction des faits avec le discours stigmatisant les parents «qui ne s'investissent pas». Dans ce deuxième tract, elles mettent en avant le soutien de leur députée, Marie-George Buffet et de leur Conseil général, Hervé Bramy, secrétaire départemental du PCF. Elles demandent l'abrogation de cette circulaire.

Le PCF la demande aussi.

Protestants en fête

"Face aux violences du capitalisme, quelle espérance chrétienne ?" Dans le cadre de Protestants en fête, qui a rassemblé au mois d'octobre plusieurs milliers de croyants à Paris, Pierre Dharréville a participé à un débat sur ce sujet organisé par le Mouve-

ment du christianisme social avec Samuel Sauvage, économiste et conseiller politique auprès du groupe EELV au Conseil régional d'Île de France et Jean-Pierre Rive, théologien et pasteur.

Un débat animé par Mathieu Gervais.



Le fondamentalisme, un suicide de la pensée.

À l'heure où le fondamentalisme fait des ravages, il est utile de se rappeler l'œuvre de Richard Simon, ce parfait contemporain de Louis XIV qui a en quelque sorte réconcilié la raison et la foi. À l'époque, il était admis que les cinq premiers livres de la Bible avaient été écrits par Moïse comme sous la dictée directe de Dieu ! Richard Simon démontra qu'il n'était pas possible qu'un seul homme, Moïse, ait écrit cette œuvre car ces livres comportaient plusieurs formes littéraires, divers courants de pensée, des redites, des vocabulaires différents. De plus, ces livres racontent la mort de Moïse, ce qu'il n'avait pas pu raconter lui-même ! Il en conclut que la Bible n'est pas tombée du ciel en quelque sorte, mais qu'elle est le fruit d'un travail littéraire de croyants, de scribes, qui ont écrit et relu au long des siècles l'histoire de leur foi marquée par l'histoire de ce peuple.

C'est l'approche du contexte historique qui marque le départ de l'exégèse biblique, c'est-à-dire de cette science qui consiste à établir, selon les lois de la critique scientifique, le sens d'un texte. Bossuet, évêque de Meaux, mais aussi précepteur du dauphin à Versailles, fit brûler ses écrits. La seule idée que l'on puisse étudier la Bible comme n'importe quel autre texte le révolte.

En 1993, la commission biblique pontificale a reconnu que Richard Simon a été un précurseur du travail d'exégèse moderne, réhabilitant ainsi l'homme et son œuvre. Le document romain affirme que «le fondamentalisme est comme une sorte de suicide de la pensée». En effet, le fondamentalisme se définit par le fait de lire la Bible d'une manière littérale, au pied de la lettre, sans avoir recours à la raison pour la comprendre.

Paolo Freire, le célèbre pédagogue brésilien, auteur de la Pédagogie de l'opprimé et qui a œuvré avec la théologie de la libération en Amérique latine, disait : «Il n'y a pas de texte sans contexte.»

Richard Simon donne toute sa place aux sciences humaines pour interpréter correctement l'écriture. Ce faisant, il œuvre à une lecture progressiste de la Bible. Ce n'est pas pour rien que Ronald Reagan a réintroduit dans des écoles des États-Unis le créationnisme. Il signifie que l'ordre des choses serait déterminé une fois pour toutes et qu'on n'y pourrait rien changer. Or, il est impossible d'interpréter le texte de la Bible en ce sens car la notion de libération y est centrale. C'est ce qu'affirme la théologie de la libération en mettant en avant l'option préférentielle du Dieu de la Bible pour la libération des opprimés.

Le travail de Richard Simon s'avère important pour les milieux populaires car ils ont parfois été trahis par des interprétations qui ont servi à leur exploitation. Ainsi les Béatitudes (Matthieu 5) : Dieu veut les humains heureux délivrés de leur misère. Or, par un contresens tragique, elles ont souvent servi malgré elles à maintenir un ordre social injuste comme si Jésus déclarait : «Les pauvres, vous avez de la chance, restez-y ! Plus tard, au ciel, Dieu vous récompensera.»

Napoléon disait : «Quant à moi, je ne vois pas dans la religion le mystère de l'incarnation, mais le mystère de l'ordre social, elle rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche que le riche soit massacré par le pauvre... Quand un homme meurt de faim à côté d'un autre qui regorge, il est impossible d'accéder à cette différence s'il n'y a pas là une autorité qui lui dise : Dieu le veut ainsi, il faut qu'il y ait des pauvres et des riches dans le monde mais ensuite, pendant l'éternité, le partage se fera autrement.»

L'institution religieuse a longtemps tenu ce discours. Léon XIII, en 1882, écrivait : «La question des rapports du riche et du pauvre qui préoccupe tant les économistes sera parfaitement réglée par cela même qu'il sera bien établi que la pauvreté ne manque pas de dignité, que le riche doit être miséricordieux et généreux, le pauvre content de son sort et de son travail, puisque ni l'un ni l'autre n'est né pour les biens périssables, et que celui-ci doit aller au ciel par la patience, celui-là par la libéralité.»

À la même époque, un chant du mouvement ouvrier dit : «Leur Dieu nous tient les mains pendant qu'on nous fait les poches.» D'autres en concluaient que la religion est un opium ! Or, il est impossible, si l'on resitue ce texte dans le contexte sociohistorique et dans le courant prophétique, de l'interpréter uniquement pour l'au-delà.

Si l'actualité de la lutte contre le fondamentalisme retient notre attention, c'est que nous sommes témoins de ses effets pervers sur les populations, que ce soit les groupes armés se réclamant de la religion, les sectarismes de tous bords, les discriminations faites aux femmes au nom de principes archaïques, etc. Le fondamentalisme n'est pas une option religieuse, mais une atteinte à la raison en même temps qu'une perversion de la religion. Il porte gravement préjudice à la vie des femmes et des hommes parce que c'est un outil du conservatisme qui s'oppose à l'avancée progressiste de l'humanité. Il ne faudrait pas oublier que le Christ n'est pas mort d'une mort ordinaire mais du supplice des esclaves révoltés. C'est significatif du message qu'il a porté, car croire en Dieu n'a pas de sens sans l'engagement pour la libération humaine. On ne peut comprendre les textes sacrés qu'en les resituant dans l'histoire et la culture qui les ont vus naître.

*Par Jean-Marie Héricher, prêtre,
délégué diocésain à la mission ouvrière de Rouen.*

Article paru dans l'humanité le 28 Mars 2013



Après la Charte de la laïcité...

Une charte de la laïcité a été affichée avec tambours et trompettes dans les établissements scolaires au mois de septembre. La laïcité doit être expliquée, défendue et déployée. Une charte pourrait donc avoir des débouchés positifs, à condition qu'il ne s'agisse pas d'entretenir de vaines polémiques contre l'islam, dont plusieurs représentants ont affirmé à cette occasion qu'ils se sentaient une fois de plus stigmatisés. On peut les comprendre après tant d'épisodes les mettant en cause. N'aurait-il pas été plus indiqué d'afficher un texte dont la légitimité n'est plus à prouver, celui de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dans lequel le principe de laïcité est contenu ?

Au fond, cependant, la Charte n'est pas si mauvaise et rompt un peu avec l'escalade permanente à contresens de ces dernières années. Parler de laïcité sans que ce soit à partir d'une polémique, cela n'est pas si fréquent, même si, dans ses rappels au droit notamment, cette charte reste marquée par les décisions de la période précédente.

Elle ne saurait cependant résumer la laïcité à l'école, qui mérite une tout autre ambition. A en regarder le détail, on pourra tiquer sur quelques formules. "L'égalité devant la loi" est une formule un peu moins audacieuse que "l'égalité de droits", même si elles peuvent s'avérer complémentaires. La question sociale reste en arrière-plan.

La distinction permanente des convictions à caractère

religieux finit par tourner un peu à l'obsession lourdingue. La manière dont les élèves sont traités en objets que l'institution protège du monde extérieur nie également qu'ils ne sont pas des pages blanches mais qu'ils ont une histoire et sont déjà le fruit d'une construction sociale. Prise comme une contribution, elle peut aider à construire une démarche beaucoup plus partagée autour du principe de laïcité, mais n'aura des effets qu'à condition d'ouvrir la réflexion et la construction du vivre ensemble au sein des établissements. Pour que l'école transmette une culture commune à toute une génération, permettant aux adultes de demain de vivre ensemble dans le partage des différences, il est urgent de lui

donner les moyens de faire réussir tous les enfants. Espérons donc que cette charte ne sera pas un geste creux, mais un premier pas dans la construction d'une école qui respecte tous les enfants et ne laisse personne sur le bord du chemin. Espérons que ce geste ne sera pas immédiatement annihilé par la concrétisation de tentations exprimées autour de l'interdiction des signes religieux dans les entreprises privées ou à l'Université. La laïcité appelle une plus grande ambition : un nouvel essor de l'égalité et de la démocratie. Et un nouvel essor du service public d'éducation nationale, qui pour l'heure, n'est pas encore au rendez-vous.

AFFICHAGE DE LA CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



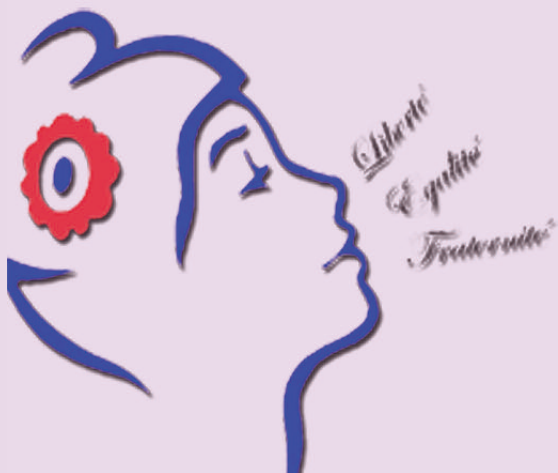
Manuel Pinto
Responsable Laïcité relation
avec les croyants PCF13

Municipales et laïcité

La commission laïcité et relations avec les croyants a produit une note de positionnement sur les municipales. Quelques extraits.

« La laïcité est un thème qui ne manquera pas de surgir dans la campagne. Elle est depuis trop longtemps instrumentalisée par la droite et le Front national et malmenée dans le débat public à travers des polémiques désastreuses. (...)

Il faut relever le défi laïque, mener le combat laïque de notre temps : promouvoir la liberté de conscience et la souveraineté populaire par le développement d'une participation démocratique démultipliée, promouvoir l'égalité des droits par le développement des services publics en particulier de proximité, promouvoir la fraternité et le vivre ensemble qui nous permettent de vivre ensemble en refusant les vellétés de domination, pour produire du commun. Face aux polémiques convoquant la laïcité, l'état d'esprit qui doit être le nôtre pour aborder ces problèmes doit être de chercher à cerner les problèmes concrets qui sont soulevés au-delà de leur apparence religieuse. Cela suppose de ne pas alimenter les postures de crispation mais la loi humaine doit s'appliquer tous. Face à ces demandes, il faut dialoguer, expliquer et motiver les choix sur le bon terrain, qui ne saurait être celui d'un discours antireligieux. L'adaptation aux règles de sécurité, le respect de l'organisation collective du travail, la défense de la mixité dans le travail... Il existe de nombreuses réalités qui ne permettent pas certaines formes d'expression religieuses lorsqu'elles mettent en cause des principes fondamentaux. Il existe aussi des droits qui proscrivent la discrimination en raison des convictions religieuses. Il existe enfin des revendications auxquelles on peut ou non faire droit pour des raisons concrètes, avec la volonté de services publics ouverts à toutes et tous. Evoquant quelques sujets précis comme les revendications alimentaires, les mamans voilées qui sont interdites de sorties scolaires, le financement prohibé du culte, la note termine en ouvrant la possibilité de création de conseils locaux pour la laïcité permettant d'aider au vivre ensemble et à l'égalité des droits.



L'Europe et la laïcité

La question n°5 du texte « Refonder l'Europe » proposé par le Conseil national du PCF rappelle quelques aspects essentiels de cette union européenne que nous souhaitons refonder « du point de vue des libertés et des droits fondamentaux, et de l'égalité des genres. »

Certes comme le souligne le texte, le socle commun pour les pays européens en matière de droits et de libertés fondamentales repose sur la Convention européenne des droits de l'homme, signée en 1950. Mais bien que reconnue par l'Union Européenne cette Convention n'est que très partiellement respectée. Le plus souvent même les principes en sont ignorés par les pays européens qui lui préfèrent les règles de la libéralisation financière.

Soulignons en, de façon très partielle, quelques aspects.

Ainsi dans son article 9, la Convention garantit « la liberté de pensée, de conscience et de religion », droit qui implique la possibilité pour chacun de changer et de manifester sa religion ou sa conviction. L'article 14 d'autre part précise que « La jouissance des droits et libertés...doit être assurée sans distinction aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les options politiques ou toutes autres opinions. »

Mais en pratique, comment peut-on exercer sa liberté de conscience, son esprit critique, favoriser l'émancipation humaine dans un pays européen comme l'Irlande par exemple, lorsque 80% des écoles primaires sont catholiques, que l'Eglise supervise tout le système scolaire et contrôle tous les enseignants ou, comme aux Pays-Bas, lorsque les deux tiers des élèves sont scolarisés dans des écoles primaires confessionnelles ?

Comment peut-on permettre aux citoyens Grecs d'exercer son droit à changer de religion lorsque son appartenance religieuse est mentionnée sur la pièce d'identité ?

Catholique, protestant, juif, musulman, croyant en une autre

religion, agnostique, athée... ont-ils les mêmes droits en Allemagne où seules les anciennes églises reconnues sont financées par un crédit « impôt religion » alors que les musulmans, les agnostiques ou les athées en sont exclus ? Et que penser du Danemark où le salaire des pasteurs est ponctionné sur le budget de l'Etat ?

Peut-on parler d'émancipation humaine et d'égalité des droits lorsqu'en Irlande ou en Pologne... l'IVG est encore considérée comme un crime et n'est autorisé qu'en cas de danger de mort de la mère ? Ou comme dans d'autres pays (en Espagne notamment) où la décision d'avorter n'appartient pas à la femme mais au corps médical ? Et que dire des pays qui considèrent toujours le divorce comme une faute ?

Les rapports Eglises / Etats connaissent une grande diversité, selon leur histoire, et si nombres d'Etats ne confèrent plus de statut officiel à aucune religion ils maintiennent cependant des liens institutionnels avec leurs Eglises historiques. Une situation qui tend à perpétuer les privilèges pour les cultes dominants et à discriminer les autres religions et les convictions non religieuses.

Des situations qui loin de contribuer à forger des rapports de coopération et de solidarité alimentent la concurrence et la division.

Pour autant regardons ces situations dans leurs complexités. Toutes les enquêtes sociologiques montrent que si d'une façon générale la participation de l'Eglise aux débats de société est acceptée, une grande majorité des citoyennes et citoyens de ces pays, y compris parmi les croyants, se dit favorable à la séparation du politique et du religieux, refusant toute ingérence.

C'est sur cette réalité que progresse, plus ou moins rapidement, le processus de sécularisation des ces sociétés. Sécularisation qui évolue sous l'effet du rapport de force et donc à des rythmes différents d'un pays à un autre.

Deux exemples significatifs, pris parmi d'autres, peuvent étayer ce propos : c'est en Italie, à la suite d'un référendum, que le divorce et l'IVG ont été légalisés contre l'avis de l'Eglise catholique et plus récemment, c'est en Espagne, en Angleterre, au Portugal et en France, sous la pression de l'opinion publique, que le droit au mariage pour tous les couples a été légalisé....

Aujourd'hui, le principe de la séparation des Eglises et de l'Etat tend à s'imposer dans une large partie de la population européenne comme la condition d'une réelle liberté de conscience et d'une réelle égalité des droits.

Comment en effet garantir l'expression démocratique s'il ne peut y avoir de réflexions critiques libres et éloignées de toute tutelle religieuse ou sacrale ?

Comment les peuples européens peuvent-ils exprimer l'intérêt général si l'attachement à une religion ou à une conviction entraîne à une mise à l'écart ?

Comment organiser le « vivre ensemble » si la diversité des opinions ou la diversité des cultures ne sont pas acceptées ?

Relever ce défi de la laïcité suppose un combat de classes contre toutes les forces de dominations afin que progressent partout les libertés, l'égalité des droits et l'émancipation humaine. C'est la condition pour une véritable souveraineté des citoyennes et citoyens européens.

Certes il ne s'agit pas de reproduire notre modèle de laïcité à la française qui s'est construit à partir de réalités historiques et culturelles spécifiques à notre pays.

C'est aux peuples concernés, à partir des réalités culturelles propres à chacun de ces pays, qu'il appartiendra de dessiner les contours de ce que peut-être la séparation du politique et du religieux. Mais sans chercher à théoriser sur l'idée d'une laïcité comme principe universel, aidons à faire progresser partout ce combat de classes pour que les droits de l'espèce humaine deviennent largement partagés dans l'Europe que nous souhaitons refonder. Les forces existent dans chaque pays pour mener ce combat, aidons les à se rassembler

Notre projet pourrait réaffirmer avec force cette orientation. Nous voulons une Europe émancipée de tout ordre moral ; une Europe qui soit placée sous la seule autorité citoyenne, hors de toute ingérence des logiques financières, du monde religieux ou d'intérêts internationaux belliqueux.

Jacques Bénézit

Le Front de gauche défend "les retraites des curés"

L'information est relatée par l'AFP et La Croix. La retraite des « ministres du culte » s'est invitée à l'Assemblée nationale à l'initiative du Front de gauche vendredi 25 octobre 2013. Sous les quolibets de certains de ses collègues, étonnés de la voir s'emparer d'un « tel sujet », la députée Jacqueline Fraysse a défendu un amendement obli-

geant les cultes à cotiser pour tous leurs membres, « quelle que soit l'étape de (leur) engagement religieux », et précisant « les critères objectifs caractérisant cet engagement religieux ». Une association défend le droit à la retraite des ministres du culte qui sont parmi les plus basses.

La laïcité aujourd'hui.

« Une valeur universelle, plus que jamais neuve »

Depuis plusieurs années, la laïcité est devenue un terrain d'affrontements et de vives tensions. Compte rendu du débat à l'agora à la fête de l'Humanité avec Jean-Paul Scot, historien, Pierre Tartakowsky, président de la Ligue des droits de l'homme, Pierre Dharréville, dirigeant national du PCF, Patrice Leclerc, conseiller général des Hauts-de-Seine.



Ces dernières années, le concept de laïcité a été largement dévoyé par la droite. Quel sens, selon vous, doit prendre aujourd'hui le combat laïque ?

Jean-Paul Scot

La laïcité est aujourd'hui en danger, en France. Depuis 1989, des personnalités ont commencé à exiger une laïcité « ouverte » ou « positive », à expliquer qu'elle était une « exception française » et n'avait pas le statut de valeur universelle. Mais il n'y a pas d'épithète à ajouter à la laïcité. Il faut rappeler qu'à l'inverse des édits de tolérance royaux, la laïcité est la reconnaissance d'un droit universel, égal pour tous et inaliénable. Elle tire ses fondements de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. C'est la Révolution française qui est, fondamentalement, à l'origine de la laïcité. Elle repose sur une véritable révolution copernicienne qui substitue aux devoirs envers Dieu, comme principe d'organisation de la société et de l'État, les devoirs de l'homme et du citoyen. La souveraineté ne sera plus d'origine divine mais nationale, les citoyens ne se définiront plus par leur religion mais par leurs droits. Mais la mise en pratique de cette laïcité a été très longue. Et ce n'est qu'après trente-cinq ans de République que la loi de séparation de l'Église et de l'État s'est finalement imposée, en 1905. Cette loi est aujourd'hui considérée par la Cour européenne de justice comme la clé de voûte de la laïcité à la française. C'est pourquoi il est capital d'en connaître les principes. Premier article : « La République garantit la liberté de conscience. »

L'article n'évoque pas la liberté de religion car, en France, dans la tradition des lumières, la liberté de conscience est la première des libertés. La liberté de religion ou de pensée ne fait qu'en découler. Dans l'esprit de l'article, il ne faut pas confondre la raison et la foi, la croyance et les savoirs. Deuxième article : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. » Un principe qui a pris du plomb dans l'aile. La laïcité et la loi de 1905 n'ont pas été appliquées dans les colonies et dans les trois départements français d'Algérie. Cela aurait pu être l'occasion d'une première rencontre entre islam et laïcité. Le contentieux entre les deux aurait certainement pu être levé si les populations de culture ou de religion musulmane avaient pu faire bien plus tôt l'expérience de la laïcité. Pour bien comprendre ce qu'elle est, je terminerai en disant que la laïcité n'est pas une idéologie antireligieuse, ni une idéologie d'État comme le marxisme-léninisme dans l'ancienne Union soviétique. Ce n'est pas non plus une religion civile, comme aux États-Unis. Là-bas, s'il y a séparation entre l'Église et l'État, il n'y a pas séparation entre la religion et l'État, les pères fondateurs considérant le christianisme comme le plus petit dénominateur commun à tous les Américains et la liberté de religion, comme la première des libertés. La laïcité, ce n'est pas non plus la laïcité européenne. Selon le traité de Lisbonne, article 15, « les communautés religieuses ont droit de représenter la société

civile et d'intervenir sur tous les terrains », avec – au passage – plus de pouvoirs que les partis et les syndicats ! Pour moi, la laïcité, c'est un idéal d'émancipation de tous les êtres humains au nom des deux principes de liberté de conscience et d'égalité des droits. C'est également un ensemble de lois qui permettent à tous les citoyens de vivre ensemble sans qu'ils aient à renoncer à leurs particularités. Il n'y a pas de contradiction entre l'identité et la citoyenneté. La laïcité est, à mon sens, une valeur universelle plus que jamais neuve, qui doit être portée à l'échelle de l'humanité.

Pierre Tartakowsky

La laïcité, telle qu'on en parle aujourd'hui, n'est pas séparable du contexte social, politique et économique que vit la France. S'il y a autant de tensions autour de cette notion, qui n'a pas fait débat pendant longtemps, c'est que nous vivons dans une société vieillissante, en souffrance sociale, menacée de fragmentation. Le grand enjeu est de savoir si nous allons vers une société de solidarité ou livrée à des égoïsmes. Or, la laïcité a à voir avec ces enjeux. Elle est profondément liée à l'universalisme des droits et à l'égalité. Jean-Paul Scot a expliqué comment la laïcité pose un principe d'égalité entre croyants et non-croyants, et assure la citoyenneté. Elle interpelle aussi l'universalisme des droits, car elle

s'inscrit dedans en même temps qu'elle lui pose un problème. L'universalisme des droits, pour être vraiment universel, ne peut pas être totalement uniforme. C'est même en gagnant en diversité qu'il affirme l'universalité de l'humanité. Or, nous assistons aujourd'hui à un mauvais remake du débat entre Jaurès et Briand. Briand, en quelque sorte, avec les radicaux, voulait utiliser un idéal laïque comme sujet de substitution aux problèmes économiques et sociaux et, pour le dire rapidement, à une vision de classe. Je crois que, aujourd'hui, il y a un projet politique qui vise à substituer le conflit sur la laïcité à d'autres conflits, pour l'égalité des droits et contre les discriminations. On assiste, aujourd'hui, à la généralisation d'une dialectique un peu perverse qui vise à faire sortir du droit commun toute une catégorie de la population construite arbitrairement, les musulmans, au prétexte qu'eux-mêmes voudraient s'y soustraire. Trois jeunes filles exclues du lycée parce qu'elles portent un fichu sur la tête, des femmes interdites d'hôpital public car elles préfèrent avoir une gynécologue femme, des mères d'élèves qui ne peuvent accompagner les classes car elle ont un fichu sur la tête... Il y a une dialectique d'exclusion prétendument laïque qui est, en fait, une dialectique d'exclusion socioethnique et, en général, des plus pauvres. Cela remet en cause l'universalisme des droits et la notion même de la démocratie. Autre élément inquiétant, cette offensive se déroule sur la base d'une distinction, elle aussi perverse, entre espace public et privé. On essaie de nous faire croire qu'il y aurait, dans notre société, un espace privé – chez moi – et que tout le reste devrait se définir comme un espace de neutralité : la poste, la rue, l'éducation nationale. Des espaces où nous ne serions plus vraiment syndicalistes, citoyens, croyants ou athées. Mais l'espace public, parce qu'il est public, ne peut pas être neutre et ne doit pas l'être !

Ce doit être un lieu de contradictions, de débats. Au nom de la laïcité, on s'en prend à des catégories, et plus particulièrement à l'une d'entre elles, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la philosophie et tout à voir avec des stratégies de division de la population. Il faut être attentif à ces mauvaises nouvelles. Les solutions ne sont pas écrites d'avance. Nous voyons des convergences qui se font au plan social, de la jeunesse, pour affirmer une très forte égalité des droits. Cette revendication est inséparable de la défense de ce qu'a été la laïcité, de ce qu'elle devrait être et de ce nous devons tous faire ensemble pour qu'elle le redevienne.

Pierre Dharréville

Il existe un malentendu profond sur le principe de laïcité dans notre pays. Depuis quinze ou vingt ans, il a été profondément malmené dans les débats publics.

Il est apparu de façon récurrente et souvent polémique. Il y a besoin de ne pas fuir ce débat. Nous savons qu'à gauche, et parfois au sein des mêmes formations politiques, il y a des différends. Il faut mener ces discussions, car sinon, nous laissons le champ libre à d'autres. Marine Le Pen, dernièrement encore, se réclame du principe de laïcité pour se donner une forme de respectabilité républicaine. Cela doit lui être dénié car les valeurs que défendent le Front national sont à l'opposé du principe de laïcité. La laïcité d'exclusion que défend le FN n'est tout simplement pas la laïcité. Je crois que nous devons démonter cette mystification. Je suis surpris que, dans le débat public, cela ne soit pas vu comme une supercherie. Dans ce débat, le Front de gauche doit tenir sa place. La question de la laïcité est entourée de beaucoup de présupposés, notamment à l'encontre des convictions religieuses, prises comme un bloc.

Or, il existe, au sein des courants religieux, des mouvements extrêmement contradictoires : progressistes, réactionnaires, intégristes... Nous devons prendre en compte cette contradiction. Dans l'histoire de la laïcité, il y a toujours eu le souci que cela soit aussi un principe d'apaisement. Lors de la dernière période, elle a été utilisée à contre-emploi, c'est vrai, pour nous détourner d'autres enjeux majeurs. Mais dire cela ne doit pas nous exonérer de mener cette discussion. Le principe de laïcité ne peut être réduit à la relation entre l'État et les religions. Il s'est, certes, construit dans l'affrontement avec un pouvoir religieux qui voulait exercer une forme de tutelle et imposer ses normes. Mais il s'est aussi affirmé face au pouvoir absolu. Fondamentalement, la laïcité établit le principe selon lequel le pouvoir doit appartenir au peuple, rien qu'au peuple. Avec les trois piliers que sont la liberté de conscience, l'égalité de droit et le vivre-ensemble, nous pouvons donner à la laïcité une dimension extrêmement progressiste et lui rendre son sens révolutionnaire. Lutter contre les intégrismes demeure d'actualité. Mais si nous ne menons pas le combat laïque, sur le plan d'un nouvel essor de la démocratie, nous allons en affaiblir la portée. Jaurès disait :

« La laïcité, c'est la démocratie. » Si nous voulons que le pouvoir du peuple s'exerce, des transformations radicales sont à opérer. Aujourd'hui, c'est une petite oligarchie qui exerce ce pouvoir. Elle ne le fait pas au nom d'une religion, mais au nom de l'idéologie du marché, une pseudo-religion avec ses temples et ses divinités ! Jaurès ajoutait également : « La démocratie, c'est l'égalité des droits. » Et là, il y a un champ immense pour la laïcité. Enfin, cette dernière est aussi liée au développement des services publics, qui, dans bien des domaines comme les hôpitaux, se sont substitués aux institutions religieuses. Les offensives menées actuellement

sur la laïcité et les quartiers populaires renvoient au principe du choc des civilisations. Il y a une tentative d'organiser cet affrontement identitaire et de remplacer l'affrontement de classes par un autre type d'affrontement. Il faut donc insister sur la dimension universaliste de la laïcité et tout faire pour que progresse ce principe émancipateur sans lequel il n'y a pas de réelle démocratie. La laïcité nous permet de mettre en musique les trois valeurs fondamentales de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité. La troisième ne peut pas se traduire dans des lois. C'est la laïcité qui invite à la mise en partage de nos humanités.

Patrice Leclerc

Pour moi aussi, la laïcité, ce n'est pas d'abord des interdits, c'est d'abord une liberté de croyance, une liberté de conscience qui permet aux hommes et aux femmes qui composent une société d'y vivre comme ils le souhaitent. La laïcité, c'est avoir une conception de la vie en société qui se gère par le conflit politique. La puissance du peuple, ce ne sont pas des hommes et des femmes qui cachent leur propre identité, ce sont des hommes et des femmes qui sont reconnus dans leur dignité parce qu'ils s'affrontent dans leur conception de la vie et décident à la fin de faire société ensemble. Or, toute la politique aujourd'hui vise à empêcher ce conflit politique. Tout nous impose la réglementation, la législation. En ce sens, je suis contre la loi sur le voile. Cela empêche le débat politique et nie la dignité des hommes et des femmes qui pensent autrement que moi. Cette loi sur le voile m'a rappelé que, lorsque j'étais jeune communiste, on voulait m'empêcher de porter le badge des JC, de lire l'Humanité dans le lycée...

Non, la laïcité s'applique aux institutions et à ses représentants, non pas aux usagers. Autrement, nous allons vivre côte à côte, de manière repliée, avec des gens qui attendront leur revanche, un jour. Dans tous les débats, chacun se réfère à une conception qui lui est propre. Relancer une puissance du peuple, c'est travailler sur cette dignité de gens qui composent ce peuple, les reconnaître tels qu'ils sont, avec leurs croyances, sans démagogie, sans fuir le débat politique.

Le piège est de poser la laïcité toujours en rapport à l'islam. C'est une manière d'empêcher la construction d'une conscience de classe et c'est ce qu'a fait Nicolas Sarkozy pendant des années, en créant des replis identitaires qui ne permettent plus d'avoir de débats sur la société que l'on veut construire ensemble. Ce climat islamophobe qui se développe aujourd'hui est un piège tendu aux progressistes, aux laïques.

*Compte rendu réalisé par
Laurent Mouloud pour l'Humanité*



Le philosophe Bernard Vasseur estime stimulante et neuve l'approche de la laïcité proposée par l'auteur.

Pierre Dharréville revisite la laïcité

Voilà un livre comme on les aime : à l'écriture alerte, à la formule ciselée, à la pensée emplie de finesse. Il se nourrit certes de l'actualité qu'on nous présente comme la plus brûlante («le choc des civilisations, «l'identité nationale» assiégée et menacée par l'invasion musulmane»). Il éclaire certes le piège politique immédiat qui en est le cœur en France (en transformant «les arabes» de son racisme classique en «musulmans», le FN peut se réclamer de la laïcité, se recycler sous le drapeau d'une respectabilité républicaine intacte et aller droit à des alliances avec une droite qui lui ressemble de plus en plus). Mais le livre vise beaucoup plus loin et plus haut. Il commence par une analyse de la laïcité comme principe, se poursuit par un rappel de son invention et de sa

construction dans l'histoire, avant de se terminer -le terrain ayant été ainsi éclairé- par un retour aux questions concrètes du quotidien. Bref, il n'est pas un brûlot de plus soufflant sur les braises, il pose la laïcité comme un défi : celui du vivre-ensemble.

La première partie de l'ouvrage est particulièrement stimulante et neuve. Elle sort la laïcité du simple champ clos des rapports, auquel on la réduit souvent, entre Eglise et Etats, entre sphère privée et sphère publique, pour la greffer sur l'essentielle question de l'émancipation humaine. Née de la volonté de soustraire l'exercice du pouvoir dans les sociétés humaines à toute référence, fondement ou tutelle (divine ou autre) qui leur seraient extérieurs, la laïcité y est pensée comme l'autre nom de la souveraineté du peuple dans son entier. Elle n'est donc pas seulement une valeur de la République parmi d'autres, mais «son principe actif». Et l'auteur de citer Jaurès: «Démocratie et laïcité sont deux termes identiques», avant de poursuivre : la laïcité est «l'outil politique de construction d'un vivre ensemble apaisé et fructueux » dans toutes ses dimensions (politique, sociale et humaine). Nous voilà bien loin d'une conception minimaliste ramenant la laïcité à la liberté de conscience et à la liberté de culte. Elle est bien plutôt un principe critique radical qui donne au «combat laïque» un autre souffle que le train-train habituel (la religion commence ici et s'arrête là) en lui ouvrant d'autres espaces que ceux du religieux stricto sensu (l'argent-roi, l'idole financière, le fétichisme de la marchandise).

La construction commune d'un vivre ensemble

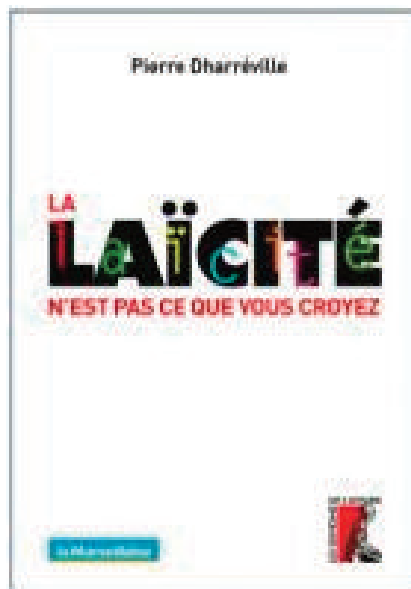
L'histoire de la mise en œuvre de ce principe peut alors se déployer : on aura compris qu'elle ne se réduit pas au seul épisode du vote de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, mais s'inscrit dans la longue durée de l'aventure humaine.

Du coup on peut saisir à quel point l'orchestration actuelle du thème de la laïcité, qui vise à traquer les musulmans en les traitant comme des boucs émissaires coupables d'attiser l'insécurité et les déchirements de la société jusqu'à voir en chacun d'eux un terroriste en puissance, est une imposture. «Le premier défi laïque,

écrit Pierre Dharréville, c'est la reconquête de l'idée et du mot de laïcité.» Et il ne se contente pas d'affirmer «qu'islam et laïcité n'ont rien d'incompatible», il le montre en évoquant l'un après l'autre ces «cas» qui font la une des journaux : prières dans la rue, port du voile, l'école, la fonction publique,... Et là où l'on veut provoquer des cassures, enfermer les individus dans des préjugés identitaires, semer une peur obsidionale, toujours il fait entendre la quête de la construction commune d'un vivre ensemble par et dans la démocratie et la citoyenneté, la promotion d'une laïcité positive et dynamique.

En refermant ce livre passionnant, j'ai songé au Fou d'Elsa, le poème d'Aragon (1965) qui lui aussi, parle de la

chrétiété et de l'islam, de tout ce que la première doit au second, chante la diversité et la fraternité dans la Grenade arabo-andalouse de 1491, avant sa reconquête par les rois catholiques et le règne de l'Inquisition. Un livre de poésie qui, après avoir lu Dharréville, peut passer pour prémonitoire.



Bernard Vasseur

Directeur de la Maison Elsa Triolet-Aragon